

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 84 (1996)

Heft: 2

Artikel: 25 ans après...

Autor: Krill, Marie-Jeanne / Ballmer-Cao, Thanh-Huyen

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-280884>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

25 ans après...

«On est encore très loin d'une utilisation optimale du suffrage féminin»

Professeure de science politique à l'Université de Zurich et professeure invitée à l'Université de Genève, directrice du programme national de recherche «Femmes, droit et société: Voies vers l'égalité», Thanh-Huyen Ballmer-Cao observe depuis plus de 20 ans l'évolution de la situation de la femme en Suisse. A l'occasion du 25^{ème} anniversaire du suffrage féminin, elle a bien voulu répondre à nos questions.

Femmes suisse - Qu'a apporté le droit de vote aux Suissesses? Leur cause a-t-elle véritablement avancé depuis?

Thanh-Huyen Ballmer-Cao - L'introduction du suffrage féminin est une question de justice et de démocratie, indépendamment de son impact politique direct. Mais si on veut faire un bilan du suffrage féminin, je dirais qu'il a joué un rôle d'initiation, d'insertion. C'est en votant que l'on s'initie le mieux aux rouages politiques. Il y a tout un processus d'apprentissage. C'est important parce que l'égalité ne

peut se concrétiser que si la politique ne constitue plus un domaine marginal pour les femmes.

Si le suffrage féminin n'est pas l'égalité elle-même, il représente néanmoins un moyen d'y parvenir. Sans le droit de vote et d'éligibilité pour les femmes, il aurait été difficile de concrétiser un certain nombre de progrès réalisés au cours de ces dernières années. Je pense, par exemple, à l'article constitutionnel de 1981 sur l'égalité des droits ou à l'accès, encore timide, des femmes aux organes de décision.

Cela dit, on est encore très loin d'une utilisation optimale de ce droit. Si la majorité de l'électorat est féminine, le vrai souverain des urnes est masculin. Les Suissesses votent moins que les Suisses, la différence étant en moyenne de 8%.

La Suisse a été l'un des derniers pays développés à accorder le droit de vote aux femmes. Cela veut-il dire que la Suisse est toujours moins féministe, moins avancée dans ce domaine que la France ou l'Angleterre?

La date de l'introduction du suffrage féminin n'est plus un indicateur absolu de l'égalité. Ce serait trop facile. Ce n'est pas le suffrage en tant qu'acquis qui compte, mais le suffrage en tant qu'enjeu. On ne peut pas instituer ou définir l'égalité une fois pour toutes. Il faut sans cesse la questionner, la politiser, la thématiser.

Je vous donne un exemple. La France et l'Angleterre ont été parmi les premiers pays européens à accorder le droit de vote aux femmes. Or, ils n'ont qu'une proportion infime de femmes dans leur parlement, à peu près 6% en France et 10% en Grande-Bretagne. Le contraire s'est produit en Suisse. L'introduction tardive du suffrage féminin a déclenché un mouvement de rattrapage. Aujourd'hui, on compte environ 22% de femmes au Conseil national.

En règle générale, les femmes sont toutefois toujours très mal repré-

sentées au sein des législatifs et des exécutifs. Etes-vous favorable à l'introduction de quotas féminins pour accélérer les choses?

C'est vrai, nous sommes encore loin de la parité. Si des progrès ont été réalisés, ils sont relativement lents. Mais je ne serais pas aussi sévère que vous. Nous avons malgré tout avancé.

Cela dit, je ne suis pas une adversaire des quotas. Mais je plaide en faveur d'une application différenciée de ce principe et d'un débat public plus poussé à ce sujet, d'un véritable «dialogue démocratique».

Dans le domaine politique, je serais plutôt favorable à un quota dans les organes dont les membres sont élus indirectement ou nommés, comme le Conseil fédéral ou les commissions d'experts. Pour les organes directement élus, Conseil national, parlements communaux ou cantonaux, je verrais en revanche plutôt un quota sur les listes électorales qu'un quota sur les sièges.

S'agit-il d'une mesure qui doit être transitoire, selon vous?

Pas forcément. Tout dépend des circonstances. Je pourrais ainsi très bien m'imaginer un quota féminin permanent pour le Conseil fédéral, soit la parité hommes-femmes, si le consensus est suffisant.

Les femmes des partis bourgeois sont tout particulièrement mal représentées. Pourquoi?

Il y a trois principales raisons à cela. Pour ces partis, la promotion des femmes, l'égalité sont des thèmes souvent trop négligés. Leur électorat se recrute essentiellement dans des segments de la population peu ouverts au changement, un électorat âgé et rural. Enfin, leurs adhérentes évoluent en général dans un cadre de vie plus traditionnel, plus rangé. Elles sont mariées, ont des enfants. Cela conditionne très fortement le style d'engagement politique.

Petit tour du monde du droit de vote

Premières des premières à avoir obtenu le droit de vote: les femmes du Wyoming, (USA) en 1869, ça fait tout drôle. En Europe, ce sont les Finlandaises qui ouvrent la voie des urnes en 1906, suivies des Norvégiennes en 1913, des Danoises et des Islandaises en 1915, puis des Hollandaises, des Soviétiques et des Anglaises en 1917, talonnées par les Luxembourgeoises et les Allemandes en 1918. Les Françaises obtiendront le droit de vote en fin de Seconde Guerre mondiale en 1944, tout comme l'Italie et le Japon en 1945 ou encore l'Albanie en 1946. Les autres pays suivront pour finir avec le Soudan en 1965 et la Suisse en 1971...

B. Ma.



Photo Dominic Büttner

Depuis plus de vingt ans, Thanh-Huyen Ballmer-Cao observe l'évolution de la situation de la femme en Suisse.

Ces trois facteurs se renforcent mutuellement et forment un vrai cercle vicieux.

Les femmes votent, sont élues, mais elles continuent à être en général moins bien payées que les hommes et à occuper des positions subalternes. Comment changer les choses?

Si nous voulons avancer, il faut que les intérêts des femmes, dans un sens large, soient défendus partout, de manière ferme et compétente. Pour cela, il faut davantage de femmes aux postes de décision.

Une fois au pouvoir, les femmes sont-elles forcément différentes des hommes?

Oui, je pense, même si les points communs sont plus nombreux que les divergences. J'ai constaté que les femmes abordaient des thèmes, défendaient des points de vues qui peuvent être différents de ceux des hommes. Même si le clivage gauche-droite les divise aussi, je suis convaincue qu'un front commun féminin au-dessus des partis est possible.

Mais il n'est pas automatique et il faut à chaque fois le négocier à nouveau. Les femmes cadres dans l'économie ont, comme les politiciennes, beaucoup de points communs avec leurs pairs masculins. Mais il y a une manière féminine d'appréhender la carrière. Pour les femmes, c'est un moyen de se réaliser, pour les hommes c'est un

avancement, une voie qui les mène plus haut dans la hiérarchie. Ils cherchent la reconnaissance et une récompense, qui ne doit pas forcément être matérielle. Les femmes, elles, veulent obtenir une satisfaction personnelle.

**Propos recueillis
par Marie-Jeanne Krill**

Impressions-souvenirs de 1971

Des femmes témoignent:

- *J'avais 22 ans à l'époque, j'étais féministe, je votais à Genève, mais je ne me souviens pas du jour où nous avons obtenu le droit de vote.*
- *Le droit de vote, moi, ça ne m'a pas fait grand chose, je votais et j'étais même conseillère municipale.*
- *Moi non plus et puis les Vaudois se vantaient d'être les premiers à l'avoir octroyé.*
- *J'ai été très déçue de noter que les femmes ne l'avaient pas obtenu dans tous les cantons alémaniques*
- *Moi aussi. Je m'étais tellement engagée dans cette bataille alors ce bastion d'irréductibles m'a déçue.*
- *Cela m'a fait un gros effet, car ne pas avoir le droit de vote était inconcevable pour la plupart des étrangères que je côtoyais. J'ai été soulagée de l'avoir.*
- *Lorsque la nouvelle a été annoncée à Trinidad Tobago (droit de vote en 1946) où je vivais alors, les gens sont tombés des nues.*

B. Ma.